



COMMUNIQUE DE PRESSE

Maisons-Alfort, le 2 juillet 2021

L'ANFR mesure l'exposition aux ondes de la 5G dans les bandes millimétriques, dans le cadre d'une expérimentation en gare de Rennes

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) publie un rapport présentant des mesures d'exposition aux ondes électromagnétiques de la 5G effectuées dans la bande 26 GHz, dite « millimétrique ». Les niveaux mesurés, de l'ordre de 0,4 V/m à 3,2 V/m selon les configurations de tests, restent très inférieurs à la valeur limite réglementaire, fixée à 61 V/m pour cette bande de fréquences.

La bande 26 GHz est la première bande dite « millimétrique » harmonisée en Europe pour la 5G. Elle n'a pas encore été attribuée en France. Elle apportera un supplément de capacité sur des zones de quelques centaines de mètres autour des sites et répondra à des usages nécessitant des débits très importants en zone très dense, par exemple lors de grands événements, dans des stades, des centres commerciaux ou encore des halls de gare ou des zones portuaires.

Ce rapport s'inscrit dans les actions de mesure et de maîtrise de l'exposition du public aux ondes électromagnétiques, notamment dans le cadre du déploiement des réseaux 5G. Les mesures ont eu lieu dans le cadre de l'expérimentation menée par l'opérateur Orange et la SNCF dans la nouvelle gare de Rennes pour tester la 5G en bande 26 GHz. L'ANFR a réalisé trois types de mesures : sans trafic, avec un trafic maximal et continu dans un faisceau de l'antenne bloqué (cas majorant), et enfin en provoquant le téléchargement de fichiers de 1 Go (cas le plus réaliste).

Ces mesures ont permis de tirer les principales conclusions suivantes :

- les faisceaux de l'antenne 5G en bande 26 GHz produisent une exposition très localisée : dès que l'on s'éloigne de quelques mètres du cœur du faisceau, la contribution de la 5G devient négligeable ;
- l'antenne partage ses ressources en fonction du nombre d'usagers qu'elle dessert : avec deux utilisateurs, les niveaux d'exposition sont ainsi divisés par 1,4 par rapport à la situation avec un seul utilisateur ;
- dans le cas d'usage réaliste, les niveaux d'exposition maximum relevés ne dépassent pas 1 V/m, ce qui est de l'ordre de la moyenne de l'exposition relevée dans le cadre des quelques milliers de mesures effectuées chaque année par l'ANFR sur le territoire français.

En savoir plus:

- <u>L'intégralité du rapport de mesures faites lors de l'expérimentation 5G bande 26 GHz en gare de</u> Rennes
- Présentation générale de la 5G abordée sous l'angle de l'exposition
- Evaluation de l'exposition aux ondes de la 5G dans la bande 3,5 GHz
- Le site dédié : <u>5g.anfr.fr</u>

Contact presse ANFR:

presse@anfr.fr - 06 80 59 00 51